

N° B 91039020

**ATTESTE QU'UNE GARANTIE D'UN MONTANT DE \*\*\*\*\*120.000 €**

A été donnée par elle à :

EURL GEOFFREY RAVELLO IMMOBILIER

152175 H

GR IMMOBILIER  
377 rue CHARLES FEIGE

74120 MEGEVE

Représentée par :

GER Monsieur RAVELLO Geoffrey

**AU TITRE DE L'ACTIVITE DE TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE**

Non Détention de Fonds

A compter du : 02/07/2019 et sous réserve de l'obtention de la carte professionnelle  
et ce jusqu'au 31/12/2019

Fait à PARIS, le 03/07/2019

Le Directeur Général  
Alain LEDEMAY**GALIAN Assurances** || 89, rue La Boétie - 75008 Paris || **Web** : [www.galian.fr](http://www.galian.fr)Société Anonyme d'Assurance au capital de 103 125 910 euros - RCS Paris 423 703 032 - Entreprise régie par le Code des Assurances -  
Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Cedex 09)  
Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08**ENTREPRISE**

(Loi du 2 janvier 1970 - Décret N°72.678 du 20 juillet 1972)

**ATTESTATION D'ASSURANCE 2019**  
**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

ASSURE : 152175 H

EURL

GEOFFREY RAVELLO IMMOBILIER  
GR IMMOBILIER  
377 rue CHARLES FEIGE

74120 MEGEVE

Représentée par :

GER Monsieur RAVELLO Geoffrey

POLICE N° : 120 137 405

A compter du 02/07/2019 et sous réserve de l'obtention de la carte  
professionnelle et ce jusqu'au 31/12/2019**ACTIVITE GARANTIE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE**

Fait à PARIS, le 03/07/2019

Pour la Compagnie, MMA IARD Assurances  
Mutuelles et par délégation  
Alain LEDEMAY  
Directeur Général CourtaigeMMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440048 882  
Sièges sociaux : 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 - Entreprises régies par le code des assurances.L'assureur désigné ci-dessus atteste que l'assuré désigné ci-avant a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant des garanties  
au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1er septembre 1972.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

N° B 92039019

**ATTESTE QU'UNE GARANTIE D'UN MONTANT DE \*\*\*\*\*120.000 €**

A été donnée par elle à :

EURL GEOFFREY RAVELLO IMMOBILIER

152175 H

GR IMMOBILIER  
377 rue CHARLES FEIGE

74120 MEGEVE

Représentée par :

GER Monsieur RAVELLO Geoffrey

**AU TITRE DE L'ACTIVITE DE GESTION IMMOBILIERE**A compter du : 02/07/2019 et sous réserve de l'obtention de la carte professionnelle  
et ce jusqu'au 31/12/2019

Fait à PARIS, le 03/07/2019

Le Directeur Général  
Alain LEDEMAY**GALIAN Assurances** || 89, rue La Boétie - 75008 Paris || **Web** : [www.galian.fr](http://www.galian.fr)Société Anonyme d'Assurance au capital de 103 125 910 euros - RCS Paris 423 703 032 - Entreprise régie par le Code des Assurances -  
Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Cedex 09)  
Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08**ENTREPRISE**

(Loi du 2 janvier 1970 - Décret N°72.678 du 20 juillet 1972)

**ATTESTATION D'ASSURANCE 2019**  
**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

ASSURE : 152175 H

EURL

GEOFFREY RAVELLO IMMOBILIER  
GR IMMOBILIER  
377 rue CHARLES FEIGE

74120 MEGEVE

Représentée par :

GER Monsieur RAVELLO Geoffrey

POLICE N° : 120 137 405

A compter du 02/07/2019 et sous réserve de l'obtention de la carte  
professionnelle et ce jusqu'au 31/12/2019**ACTIVITE GARANTIE : GESTION IMMOBILIERE**

Fait à PARIS, le 03/07/2019

Pour la Compagnie, MMA IARD Assurances  
Mutuelles et par délégation  
Alain LEDEMAY  
Directeur Général CourtaigeMMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440048 882  
Sièges sociaux : 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 - Entreprises régies par le code des assurances.L'assureur désigné ci-dessus atteste que l'assuré désigné ci-avant a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant des garanties  
au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1er septembre 1972.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.